

Mme LOUIS-JOSEPH Marie Rita  
1649 rte de Belfond  
97221 LE CARBET

Propriétaire d un terrain boisé classé en zone naturelle, difficile d'accès parce que très pentu, abritant en particulier un reptile qu internet dit être le plus petit serpent du monde cadastré E1589 de 4449M2

Je suis pas opposé a la mise a disposition de terres incultes aux agriculteurs ou éleveure ; dans le principe

Mais je **conteste la procedure** telle qu engagée pour :

Je trouve prématûré de vouloir créer une association de ce type entre des propriétaires et des « présumés » agriculteurs ou éleveurs sans une disons **pré-étude foncière en amont** je dis présumés parce que beaucoup vont adhérer pour s installer en temps que tels ; on ne les connaît pas

Les délibérations des collectivités sont de ce fait très vagues, juste sur le principe. Elles ont approuvé un périmètre qu elles ne connaissaient pas vraiment

Par ailleurs la SAFER devrait à priori faire son boulot de mise en relation des parties. Elle est censée tenir un registre...

**En outre ceux qui n'ont pas participé au vote sont présumés voter favorablement.**

Or il apparaît que beaucoup de courriers n'ont pu être distribués, propriétaires mal identifiés, hospitalisés etc ; Nous voudrions avoir cette information.

**Combien de lettres sont revenues à l expéditeur ?**

Elles ne devraient pas être comptabilisées en suffrage exprimés, **l'information des propriétaires constituant une obligation**

Je n ai pas vu d'autre publicité que les courriers et les affiches en mairie

**Il manque un projet de statut de cette association** , lesquels statuts , selon le Code Rural, articles L135-3 et suivants, vont encadrer les pouvoirs des propriétaires et des exploitants

Des articles laissent entendre qu'en cas de désaccord, le propriétaire pourrait être désaissi de ses droits, par expropriation , avec ou sans indemnisation selon le cas

De ce fait il me semble que, dans le cadre de la martinique, c'est une tentative de recuperer à terme, et peut être sans indemnisation, le foncier de nombreux petits propriétaires et c'est le souhait cas en zone de montagne

A carbet le 6 novembre 2025

